

B 5 Feb. 44

B.51.330<sup>plé.</sup>Ro.=RJ.

Berne, le 5 février 1944.

Réf. IV-C.3.Confidentielle

07479

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 22 janvier et nous vous en remercions. Les journaux suisses vous parviennent avec un certain retard, car vous auriez déjà constaté que la préparation que vous voulez bien préconiser se déroule suivant le programme que vous esquissez.

Quant aux inquiétudes qu'éprouvent les Suisses de Roumanie, nous les comprenons sans les partager entièrement, car nos compatriotes établis dans les régions de l'Iran occupées par des troupes soviétistes n'ont pas eu particulièrement à s'en plaindre et notre Légation à Téhéran n'a pas eu grand peine à établir avec l'Ambassade de l'U.R.S.S. les contacts propres à assurer leur sauvegarde. Sans doute la situation pourrait-elle être bien différente dans des territoires conquis de haute lutte, mais nous ne sommes nullement convaincus que les dangers auxquels les Suisses de Roumanie seraient exposés seraient efficacement palliés par la protection fort illusoire que pourrait leur accorder une tierce Puissance.

Ainsi que vous le savez, l'U.R.S.S. n'a jamais admis que les Suisses de Russie puissent être protégés par un Etat tiers et tout porte à croire qu'elle agira de même dans des territoires conquis.

Monsieur René de WECK,  
Ministre de Suisse,  
BUCAREST.



Aussi les précautions que vous nous demandez de prendre nous paraissent-elles dénuées d'utilité. S'il fallait simplement redouter qu'elles s'avèrent illusoires, ce ne serait peut-être pas une raison suffisante pour n'en pas faire l'essai. Mais nous inclinons à penser qu'elles pourraient être gênantes.

C'est pourquoi nous préférierions laisser évoluer les événements sans nous lier à une méthode à laquelle il sera temps de recourir si, contrairement à ce que nous pensons, vous ne trouvez pas la possibilité d'assurer par des moyens plus directs la protection de nos compatriotes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de notre haute considération.

*Le Chef*  
*de la Division des Affaires étrangères*